PRÉFET DE LA LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Préfecture de la Loire

Service de la Coordination et de l'Appui aux Territoires

PREMIER AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Préalable à l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale pour la réhabilitation de l'étang Branle du domaine de Montceau sur la commune de Salt-en-Donzy, à la demande de la SCEA Plantae

Il sera procédé à la consultation parallélisée dans les formes prescrites par le Code de l'environnement, pour la demande ci-dessus sollicitée par la SCEA PLANTAE du lundi 7 décembre 2026 à 9h au lundi 8 mars 2027 à 23H59 soit pour une durée de trois mois :

- consultation administrative des services contributeurs
- consultation des services, organismes et instances dont l'avis est requis réglementairement
- consultation des collectivités territoriales
- consultation du public

La consultation fait suite à la réforme de l'autorisation environnementale, à l'article 4 de la loi n°2023-973 du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte, au Décret n°2024-742 du 6 juillet 2024 portant diverses dispositions d'application de la loi industrie verte et de simplification en matière d'environnement.

Ce projet relève d'une évaluation environnementale et le dossier a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale.

Le siège de la consultation est fixé en mairie de Salt-en-Donzy, ouverte au public les mardi et jeudi de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h.

Le dossier papier sera déposé en mairie de Salt-en-Donzy pendant toute la durée de la consultation.

Le dossier, version numérique, sera consultable sur le site internet dédié :

https://www.registre-numerique.fr/rehabilitation-etang-branle

et sur le site internet des services de l'État dans la Loire :

https://www.loire.gouv.fr/Publications/Enquêtes publiques/Autorisation environnementale

Madame Martine MARÉCHET a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice par le Tribunal administratif de Lyon.

Toutes les informations relatives à ce dossier ainsi que les réponses aux questions techniques posées pourront être obtenues en écrivant à l'adresse mail dédiée indiquée ci-dessous ou sur le registre dématérialisé ; les questions techniques et les réponses seront visibles par l'ensemble des usagers sur le registre dématérialisé.

Le public pourra rencontrer le porteur de projet et formuler ses observations et questions lors des 2 réunions publiques organisées à la mairie de Salt-en-Donzy, 54 chemin du Monteil (42110), les :

- mardi 15 décembre 2026 de 18h à 20h (réunion d'ouverture)
- jeudi 25 février 2027 de 18h à 20h (réunion de clôture)

Les réunions publiques pourront prendre fin avant l'heure indiquée en l'absence de public après 30 minutes ou si l'ensemble des interventions, questions et observations du public a été épuisé.

Des observations et questions, à l'attention de la commissaire enquêtrice ou du pétitionnaire, pourront être également déposées selon les modalités suivantes :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : **https://www.registre-numerique.fr/rehabilitation-etang-branle**
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : **rehabilitation-etang-branle@mail.registre-numerique.fr**
- par courrier simple adressé à la mairie de Salt-en-Donzy, avec la mention «À l'attention de Madame Martine MARÉCHET, commissaire enquêtrice» et la précision de l'objet de la consultation ;
- lors de la permanence tenue par la commissaire enquêtrice en mairie de Salt-en-Donzy le :
  - vendredi 15 janvier 2027 de 15h à 17h

Toutes les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le registre dématérialisé.

Pour être recevables, toutes les observations devront être exprimées avant la clôture de la consultation, soit avant le 8 mars 2027 à 23h59.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables sur le site internet dédié ainsi que sur le site internet des services de l'État dans la Loire, pendant un an à compter de la date de clôture de la consultation.

Le Préfet de la Loire est l'autorité compétente pour délivrer ou refuser l'autorisation ci-dessus sollicitée.

Par arrêté ministériel du 28 décembre 2025, le tarif annuel 2026 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,189 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

QUINÉA INVESTISSEMENTS

Avis de constitution

Par ASSP du 27/10/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: Quinéa Investissements

Forme juridique: SARL à associé unique

Siège social: 141 Rue de Fay – 42590 NEULISE

Objet social: l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport d'actions, de parts sociales, ou tous autres titres ou valeurs mobilières et la gestion de ses participations et titres ; la fourniture de prestations de services dans le domaine commercial, administratif et financier, ainsi que l'animation de son groupe de sociétés, l'exercice de mandats sociaux au sein de ses participations ; l'acquisition, la gestion, la cession, l'exploitation de tous biens immobiliers ; la réalisation de toutes opérations de placement et gestion de sa trésorerie, la souscription de tous types d'instruments financiers (OPCVM, Certificats, SCPI…etc) via un compte d'instruments financiers et la détention de contrats de capitalisation ; plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus, ou qui en sont connexes ou complémentaires.

Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de ROANNE.

Capital social: 2.200.000 euros

Gérance: Mme Vesna THOMAS, demeurant 90 Rue des Ecoles – 42470 SAINT-SYMPHORIEN-DE-LAY assure la gérance.

NABOAR

Transmission universelle de patrimoine

Aux termes d'une décision en date du 10 novembre 2026, la société « AUDEO PARTNERS », S.A.S. au capital de 500 000 €- siège social : LA FOUILLOUSE (Loire), ZI La Gouyonnière – R.C.S. : SAINT ETIENNE 851 018 721 a, en sa qualité d'actionnaire unique de la société « NABOAR » S.A.S. au capital de 37 000 € - Siège social : LA FOUILLOUSE (Loire), ZAC de la Gouyonnière, R.C.S. : SAINT ETIENNE 564 501 351, décidé, la dissolution anticipée de ladite société. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du Code Civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société "NABOAR" peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis - Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de SAINT ETIENNE. Cette dissolution mettra fin aux fonctions de la société « AUDEO PARTNERS », Présidente - Déclaration modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE.

Rectificatif

Rectificatif à l'annonce LOI 115606 N° 2026013886 du 09/10/2026 : vente de fonds de commerce entre la COMMUNE DE SAINT JUST LA PENDUE et la Société ELISSY.

Il y a lieu d'ajouter que par avenant du 20/10/2026 enregistré le 06/112026 N°2026 00017181 réf 2026 A 00821 au SPFE de ROANNE, il a été complété que la vente du 16/09/2026 porte sur un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, viennoiserie, chocolatier, glacier, traiteur, plats à emporter, restauration rapide, salon de thé, vente de boissons alcoolisées ou non, épicerie fine, vente de toutes denrées alimentaires, organisation de réceptions et toutes prestations de service afférentes aux activités ci-dessus, et matériels afférents, pour un prix de 22.000,00 €, et que les créanciers du cédant pourront faire opposition le cas échéant dans un délai de 10 jours à compter de la dernière publication légale à l'adresse du fonds vendu et pour toutes correspondances auprès de la SAS DUSSAUD-PAGNON FONCIER, à MONTROND LES BAINS (Loire), 21 Rue des Mouettes.

AR PONTIG

Constitution

Avis est donné de la constitution de la S. C.I. "AR PONTIG",

Société civile immobilière au capital de 1 000 € (apports en numéraires)

Siège social : SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire) 24 rue Voltaire

Objet social : L'acquisition, la propriété, la location, la sous-location, le prêt à usage, de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.

Durée : 99 ans

Gérants : Monsieur Alexis PALLANCHE et Madame Anne PALLANCHE demeurant ensemble à SAINT PRIEST EN JAREZ (Loire) 24 rue Voltaire

R.C.S. ET DEPOT : SAINT ETIENNE

L'ASSOCIE FONDATEUR HABILITE,

ANNONCES LÉGALES

Une question ?

Appelez Pauline au
04 77 92 80 30
ou envoyez un mail à
legales@paysansdelaloire.fr

ARENA CARDS

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 €
Siège Social : 12 rue Dorine Bourneton
ANDREZIEUX BOUTHEON (Loire)
R.C.S. : SAINT ETIENNE 107 283 582

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération du 10 novembre 2026, les actionnaires ont, à compter du 10 novembre 2026, 1) accepté la démission de Monsieur Baptiste AZEVEDO de ses fonctions de Président 2) ont nommé en remplacement la société « MMAG 42 », S.A.S. au capital de 1 174 737 €, dont le siège social est à SAINT CHAMOND (Loire) Impasse Royet de la Bastie, immatriculée au R.C.S. de SAINT ETIENNE sous le numéro 819 160 631. Monsieur Baptiste AZEVEDO, demeurant à CLEPPE (Loire) 530 route de Montbrison Lieudit l'Olme et Monsieur Tom MAZENOD demeurant à SAINT-ETIENNE (Loire) 55 rue Conte Grandchamp, ont été désignés en qualité de Directeurs Généraux.

Inscription modificative et dépôt légal : RCS SAINT ETIENNE

LE PRESIDENT

CITYA MONTCHALIN FIRMINY

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
Au capital de 20 000 euros
Siège social: 37 rue Jean Jaurès
42700 Firminy
RCS SAINT-ETIENNE : 510 481 070

Modification des dirigeants

Par décisions de l'Associée unique en date du 06 novembre 2026, Monsieur Pierre-Yves GAUCHER, domicilié 37 rue Jean Jaurès, 42700 Firminy a été nommé en qualité de Gérant de la Société, à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur Pascal RIDOUX, Gérant partant à compter du même jour.

Modification faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

CITYA NOVA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Siège social: 32 place de la liberté
42400 Saint-Chamond
RCS SAINT-ETIENNE: 809 078 041

Modification des dirigeants

Par décisions en date du 06 novembre 2026, l'Associée unique prend acte de la démission des fonctions de Gérant de Monsieur Pascal RIDOUX à compter de ce jour.

Monsieur Pierre-Yves GAUCHER, assurera seul les fonctions de Gérant de la Société.

Modification faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

safer Auvergne-Rhône-Alpes

SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L 143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 42 26 0193 01 : superficie totale : 3 ha 59 a 63 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : UNIEUX (3 ha 59 a 63 ca) - 'BAS LARDIER' : AD-163-164 - 'HAUT LARDIER' : AD-42-43 - '9015 RUE FRANKLIN' : AH-49 - 'LA TRIOLLIERE' : AH-32-33-38-48. Zonage : A. Occupation : Libre

AS 42 26 0186 01 : superficie totale : 16 ha 20 a 24 ca dont 2 ha 60 a 41 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : NOAILLY (16 ha 20 a 24 ca) - '1292 DE JOUX' : B-247 - 'CROIX DE LA PERCHE SUD' : B-261 - 'GARAMBEAU SUD' : B-106-107 - 'JOUX' : B-228-229-238-239-244-245-246-248. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 42 26 0152 01 : superficie totale : 57 a 22 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : ÉCOCHE (57 a 22 ca) - 'JUIN' : A-796-798. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 42 26 0180 01 : superficie totale : 1 ha 48 a 59 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE (1 ha 48 a 59 ca) - 'COPPERE' : BM-120-121-253-255. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 42 26 0195 01 : superficie totale : 6 ha 77 a 18 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et exploitation. Parcellaire : SAINT-ROMAIN-LE-PUY (6 ha 77 a 18 ca) - 'COTE DES TOURETTES' : E-7 - '0012 DE MONTBRISON' : ZN-54 - 'LES TOURETTES-HAUTES' : ZN-105. Zonage : A, N. Occupation : Libre

AS 42 26 0192 01 : superficie totale : 8 ha 48 a 48 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : MIZÉRIEUX (8 ha 48 a 48 ca) - 'LES PRAIRIES OUEST' : ZB-44 - 'LES PRAIRIES' : ZC-1. Zonage : ZnC. Occupation : Libre

APPEL À CANDIDATURE pour la location de bien à vocation agricole

Articles L.143-3, R.142-3 et L.142-6 (Convention de Mise à Disposition : CM) du Code rural et de la pêche maritime

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes propose la location des biens fonciers ci-dessous désignés.

CM 42 26 0014 01 : superficie totale : 15 ha 71 a 32 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : RENAISON (15 ha 71 a 32 ca) - 'FRETTE MICHE' : B-453 - 'LA PANETIERE OUEST' : B-377-378-385 - 'LES CARTONNES' : B-9-11-12-1847-1848-2520-2522-2524. Zonage : A, N.

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **05/12/2026** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer https://**www.safer-aura.fr**, soit par mail à direction42@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5 rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Tél. 04 77 91 14 20 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Eric PAILHES, la Société Civile Professionnelle « Eric PAILHES, Lucas MARCOUX, Notaires Associés», titulaire de l'Office Notarial de FIRMINY (Loire), sis au 10, rue du Pont Noir, CRPCEN 42012, le 17 novembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts, tel qu'il est établi par les articles 1400 et suivants du Code civil, en procédant à l'apport du logement de la famille à cette communauté par Monsieur Bernard MARTINEZ,

ENTRE :

Monsieur Bernard Robert Irénée **MARTINEZ**, gérant de société, et Madame Gisèle Rosa Antoinette **JOUBERT**, sans emploi, demeurant ensemble à SAINT-PAUL-EN-CORNILLON (42240) 8 chemin des Mûriers Villa Murviel. Monsieur est né à FIRMINY (42700) le 19 septembre 1954, Madame est née à SAINT-ETIENNE (42000) le 28 avril 1960. Mariés à la mairie de SAINT-PAUL-EN-CORNILLON (42240) le 19 avril 1982 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Paul PALLANDRE, notaire à FIRMINY (42700), le 9 mars 1982. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

LE BEST

SARL au capital de 1200 €
Siège social : 11 Place JEAN JAURES
42 000 SAINT-ETIENNE
491009130 RCS de Saint Etienne

Non dissolution

Aux termes de l'AGM en date du 30 septembre 2026, l'associé unique a décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

MRR FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 €
Siège social : SAINT ETIENNE (Loire)
46 Rue du Bois d'Avaize
R.C.S. : SAINT ETIENNE 942 880 030

Modifications

Par A.G.E. du 27 octobre 2026, les actionnaires ont décidé :

1°) de réduire le capital social d'une somme de 60 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 60 000 actions.

2°) d'augmenter le capital social de la somme de 60 000 € par incorporation de réserves et par élévation de la valeur nominale des actions de 1 € à 4 €. Le capital s'élève ainsi à 80 000 €, divisé en 20 000 actions entièrement libérées.

3°) de transformer, la société en S.A.R.L.

4°) de nommer aux fonctions de gérant : Miguel RIBEIRO RODRIGUES demeurant à LA FOUILLOUSE (Loire) 3 ancienne rue de la Gare

Aucune modification n'a été apportée à la dénomination, l'objet, la durée et le siège social.

Anciennes mentions : Forme : S.A.S ; Président : Monsieur Antoine GARCIA ; Directeur Général : Monsieur Miguel RIBEIRO RODRIGUES

Nouvelles mentions : Forme : S.A.R.L. ; Capital : 80 000 € divisé en 20 000 parts sociales ; gérant : Miguel RIBEIRO RODRIGUES, ci-dessus désigné. Inscription modificative et dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE

CITYA MONTCHALIN

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2836896 euros
Siège social: 2 rue de la République
42000 Saint-Étienne
RCS SAINT-ETIENNE: 345 399 562

Modification des dirigeants

Par décisions en date du 06 novembre 2026, l'Associée unique prend acte de la démission des fonctions de Gérant de Monsieur Pascal RIDOUX à compter de ce jour.

Monsieur Pierre-Yves GAUCHER, assurera seul les fonctions de Gérant de la Société.

Modification faite au RCS de SAINT-ETIENNE.